

Point de Vue

Les archivistes médicaux au rendez-vous pour le virage numérique en santé

Par Marie-Christine Demers, présidente de AGISQ et Alexandre Allard, président sortant de l'AGISQ

17 mars 2024 à 04h00





Le virage dans la santé a tardé à se déployer, en témoigne encore l'omniprésence de la télécopie et des communications par support papier. (Shutterstock/Shutterstock)

POINT DE VUE / Ces dernières années, le virage numérique tant attendu du réseau de la santé a tardé à pleinement se déployer – comme en témoigne encore l'omniprésence de la télécopie et des communications par support papier.

Ainsi, nous ne pouvons que nous réjouir que le gouvernement du Québec ait débloqué cette semaine des sommes considérables dans son budget 2024-2025 pour s'attaquer à cette transition numérique qui doit notamment mener à une meilleure protection des données médicales des usagers.

Mardi, le ministre des Finances, Eric Girard, a annoncé un investissement de 900 millions de dollars sur cinq ans pour accélérer ce virage numérique dans le réseau de la santé. Une partie sera d'ailleurs dédiée à la mise en œuvre du Dossier de santé numérique, qui vise la création d'un dossier provincial unique pour chaque patient.



Un pas dans la bonne direction, qui doit maintenant s'accompagner de mesures concrètes pour que le virage remplisse ses promesses.

Favoriser la formation continue

En tant qu'association représentant les archivistes médicaux du Québec, ces professionnels qui traitent, protègent et divulguent conformément aux lois et règlements en vigueur les renseignements de santé des Québécois, nous demandons au gouvernement de dédier une partie de ce financement pour favoriser la formation continue obligatoire de notre profession, qui s'effectue par le biais de notre association.

À nos yeux, la réussite du virage numérique et la création du dossier de santé unique passent aussi par la bonne formation des professionnels sur le terrain. Une accélération du virage numérique entraînera plusieurs bouleversements dans le quotidien des travailleurs du réseau.

Ainsi, si nous souhaitons collectivement que nos données cliniques continuent d'être bien gérées et que leur protection soit renforcée, le gouvernement se doit d'investir dans la formation des archivistes médicaux pour qu'ils s'adaptent aux nouvelles réalités.

Réforme de la profession

La refonte de la classification des emplois dans le secteur public, annoncée dans le budget, mérite également d'être soulignée puisqu'elle pourrait, à terme, permettre l'actualisation de la profession d'archiviste médical. À cet égard, nous souhaitons vivement la création d'un nouveau corps d'emploi, soit celui de technicien en information clinique.

Au-delà des formalités, nous sommes d'avis qu'il est plus que temps que notre profession arrive au XXI^e siècle.

Le réseau a une soif de spécialistes de l'information clinique qui sont qualifiés pour interagir avec les données et en journaliser les accès – une richesse des temps modernes, mais qui fait aussi face à de nombreux défis de protection. Les archivistes médicaux sont les experts tout désignés pour répondre à cette demande, ne reste qu'à remodeler notre profession pour que nous puissions le faire librement et adéquatement.

Par ailleurs, nous accueillons positivement l'élargissement du financement axé sur le patient aux secteurs de la chirurgie, de la médecine et de l'urgence, entre autres. Cette approche permet l'allocation des sommes aux établissements en fonction des patients traités via la collecte de données des archivistes médicaux. Cela favorisera l'équité dans le financement des soins entre les diverses régions, en plus d'améliorer la qualité des soins grâce à la gestion des données en continu par des archivistes médicaux.

Enfin, le budget du Québec laisse présager des améliorations notables dans le fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux et de ceux qui y œuvrent au quotidien.

Les archivistes médicaux tendent maintenant la main au gouvernement pour l'épauler dans la mise en œuvre de ces diverses mesures annoncées dans le budget. La transformation du réseau est informationnelle et seule la technologie sera insuffisante. Le réseau a besoin de main-d'œuvre impliquée et experte en gestion de la l'information clinique pour réussir sa transition.

Marie-Christine Demers

Présidente de l'Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ)

Alexandre Allard

Attaché aux communications et président sortant de l'AGISQ

Le Soleil, un média d'ici, pour des gens d'ici et qui appartient à des gens d'ici

Saviez-vous que *Le Soleil* appartient à ses employés ?

Ses propriétaires, ce sont Valérie, Éric, Gilles, Émilie, Yvan, Marc, Léa et tous les autres membres de l'équipe du *Soleil*. Ils demeurent dans Limoilou et St-Roch, à Lévis, Lac-Beauport et Sainte-Foy. Ils vivent ici, dans notre région, et contribuent activement à sa vitalité.

Ils connaissent tous l'importance de leur mission : vous informer sur ce qui vous touche directement, vous connecter avec ce qui se passe dans votre communauté.

Appuyez-les dans cette mission. Abonnez-vous sans plus tarder.

Je m'abonne

Les plus populaires >

- 1 Pont de l'île d'Orléans : un «discours hypocrite» fait rager Wendake**
LA CAPITALE • Publié à 04h00

